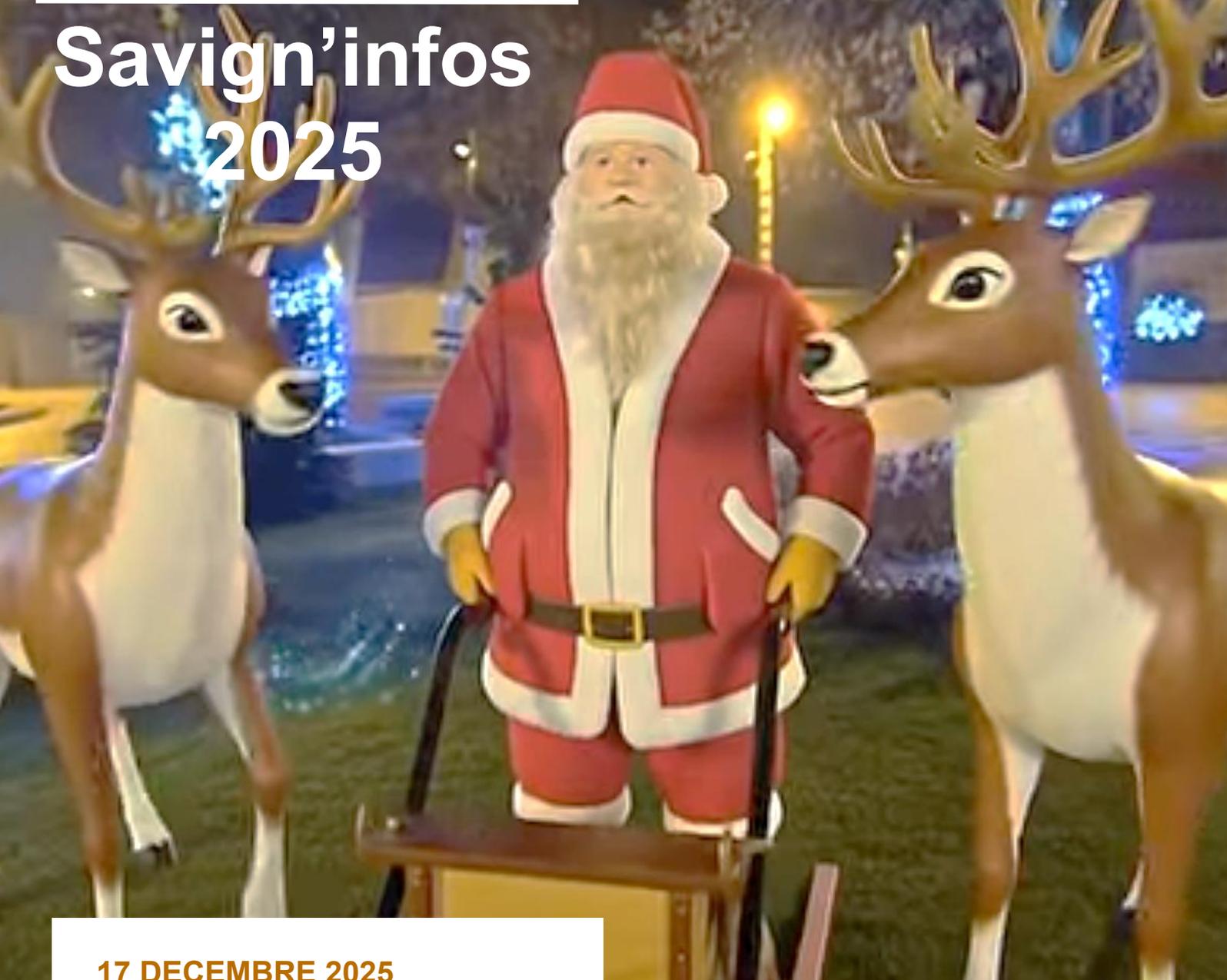


Savign'infos 2025



17 DECEMBRE 2025

Mairie de Savigny le Sec

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

DOUVIER Jean-Christian
GREBILLE Pierre
MARQUIE-JACQUIN Aurore
PELLICOLI Joachim
PORCHERET Gérard
de SAINT-ALBIN Philippe
SICCARDI Martine
THOUVENIN Hélène

Secrétaire de séance : Catherine BENINCA



03 80 35 75 79
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est consultable sur le site de la commune. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

Projets

RECRUTEMENT EMPLOI CIVIQUE POUR LA RESIDENCE SENIOR

La décision de recrutement d'un emploi civique pour apporter une aide aux personnes âgées du village et partager l'animation de la résidence sénior avec Mme Brosset avait été lancée lors d'un précédent conseil municipal. Deux candidates ont été rencontrées par Mme Brosset et Monsieur le Maire. La personne retenue souhaite faire une période de service civique avant de faire un master lié aux personnes âgées. Elle commencerait à partir du 12 janvier à raison de 24h par semaine pour une rémunération de 600 euros avec un reste à charge pour la commune de 100 euros.

Le conseil municipal approuve ce recrutement.

ACHAT VEHICULE 9 PLACES



L'idée d'avoir un véhicule pour pouvoir assurer le transport des personnes âgées de la commune et du Savign'or semble nécessaire. Le véhicule électrique de la commune n'est pas assez grand. Le but serait donc d'acquérir un véhicule 8 ou 9 places.

Des devis chez différents concessionnaires ont été faits : pour des modèles diesel tout frais et options compris :

- 34 534 TTC EXPERT proposé par Peugeot,
- 39 000 TTC proposé par Renault.

Ce prix pour une collectivité est particulièrement intéressant avec une remise de plus de 10 000 € et une exonération du malus de 15 000 €.

Ce véhicule pourra servir pour d'autres activités communales.

Une comparaison est faite avec le même véhicule en version électrique. Le prix est plus élevé (45 000 €) et l'autonomie avec un véhicule chargé ne serait que de 200 kilomètres.

Le conseil municipal valide l'achat d'un véhicule PEUGEOT EXPERT DIESEL.

Finances

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE (intégration études résidence senior)



Une somme de 12 000 euros a été inscrite lors de l'élaboration du budget en mars dernier pour intégrer les frais d'étude de la résidence sénior. Finalement ces frais s'élèvent à 12 090 euros.

Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative budgétaire afin de pouvoir intégrer la prise en compte de ces frais d'études.

Le conseil municipal accepte de passer les écritures comptables pour régulariser cette situation.

INSCRIPTION DEPENSES INVESTISSEMENT AVANT VOTE BUDGET

Différents projets ont été lancés dernièrement (rénovation étage mairie, prumtrack, padels). Ces dépenses avaient été prévues lors de l'élaboration du budget prévisionnel. Afin de pouvoir régler certaines dépenses de ces travaux en début d'année 2026 avant le vote du budget il est nécessaire d'inscrire, pour les travaux engagés, les sommes en «restes à réaliser».

Le conseil donne son accord.

Travaux

ACCEPTATION DEVIS SICECO RACCORDEMENT ELECTRIQUE :



Afin d'envisager l'alimentation électrique de la caméra qui devrait être située à la sortie de la route d'Is-sur-Tille, il est nécessaire de prolonger le réseau électrique depuis le lotissement le Meix-des-Puits. Ces travaux permettront de viabiliser un terrain.

Ces travaux doivent être obligatoirement être réalisés par le SICECO qui assure cette compétence déléguée par obligation par la commune.

Le montant des travaux s'élèverait à **19 147 euros**, le SICECO prendrait à sa charge 7 659 euros et bénéficierait d'une subvention du même montant. Le reste à charge pour la commune ne serait que de 4 000 euros.

Les membres du conseil approuvent ce devis et autorisent les travaux.

TRAVAUX EN COURS DANS LA COMMUNE

- Le rafraîchissement des anciens locaux de la mairie continue : les travaux d'électricité étant terminés, les toilettes et le petit coin cuisine sont en cours. Les travaux de peinture vont pouvoir commencer.
- Les enrobés du pumptrack ont été faits et celui-ci est dorénavant accessibles au vélo, trottinette mais pas aux véhicules motorisés.



- Les fondations du Padel sont en cours, la dalle sera coulée la semaine prochaine
- L'éclairage public des Champs-Boyon était défectueux, la défaillance a été réparée. Une entreprise spécialisée est intervenue plusieurs fois au cours de ces dernières semaines pour

Des panneaux de Sécurité Ecole vont être mis en place aux abords de l'école élémentaire dans les deux sens de circulation.



Gestion courante

CONVENTION OCCUPATION ECOLE MATERNELLE PAR COM-COM



La commune de Savigny met à disposition le dortoir et les toilettes de l'école maternelle à la Communauté de communes pendant les périodes de vacances scolaires. Ils servent pour la sieste des petits qui sont en journée au centre de loisirs dans les locaux du périscolaire.

Afin de régulariser cette UTILISATION, une convention est signée entre la commune de Savigny-le-Sec et la Communauté de Communes. Un forfait de 500 euros/an est demandé à celle-ci pour dégrever la Commune des frais de chauffage, d'électricité et d'eau.

Compte rendu réunions

Communauté de Communes FSS : La bibliothèque de Savigny-le-Sec restera communautaire par décision prise lors de la dernière réunion du 9 décembre.

Syndicat des eaux : Lors de la dernière réunion du syndicat des eaux, il a été acté que le prix de l'eau ne sera pas augmenté. Une négociation avec la société qui assure l'entretien des réseaux a eu lieu pour aboutir à ce résultat.

Informations courantes

Achat tablettes : Une demande de subventions avait été faite pour l'achat de tablettes adaptées pour les personnes âgées de la résidence senior. Celle-ci n'a pas été accordée.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'achat de 5 tablettes.

Révision liste électorale : La commission va se réunir mardi 23 décembre pour une révision des listes électorales. Les personnes n'habitant plus la commune seront radiées selon la législation.

Inscription liste électorale : Toutes les personnes qui ne sont pas inscrites, particulièrement celles qui ont emménagé dernièrement dans la commune peuvent s'inscrire en passant au secrétariat de mairie ou le faire en ligne <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> avant **le 6 février 2026** si vous souhaitez voter pour les prochaines élections municipales du 15 et 22 mars 2026.

Manifestations et activités

Marché de Noël : Organisé par l'association de parents d'élèves «les P'tits-Secs» a su trouver son public et a permis de passer une belle soirée.

Corrida des lampions : Une belle participation aussi bien des adultes que des enfants a eu lieu à la Corrida des lampions le 13 décembre, il y a eu 249 adultes inscrits et 80 enfants pour les différentes courses.



Un grand Bravo aux habitants de la commune présents pour acclamer les coureurs sur le parcours.



Les organisateurs ont fait remonter à la municipalité que l'arrêté de circulation dans la commune prévu pour assurer la sécurité des coureurs n'a pas toujours été respecté.

Manifestation à venir : Réveillon du Jour de l'an : il aura lieu à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec, il s'agit d'une soirée dansante à laquelle vous pouvez encore vous inscrire.

Vœux municipalité : Toute la population est invitée aux vœux de la Municipalité qui aura lieu le samedi 3 janvier à la salle des Fêtes de Savigny-le-Sec à partir de 18h 30.

Un apéritif sera servi à tous les participants. La soirée pourra se poursuivre en toute convivialité en partageant un buffet qui sera offert (boissons payantes). Pour assurer une bonne organisation, les personnes qui souhaitent participer au buffet doivent impérativement s'inscrire par retour de courriel avant le dimanche 28 décembre.

Réveillon dansant
de Saint-Sylvestre 2025
Salle des fêtes de
SAVIGNY-LE-SEC

MENU

Cocktail de bienvenue et ses amuse-bouches

Mél-mélo de langoustine, mangue, petit pois fumé et son coulis,
émulsion de crème à l'Huître du Cotentin

Dos de lotte façon meunière et son lard fumé

Sorbet framboise arrosé de Malibu

Poularde façon "Royale" au foie gras et truffes de Bourgogne
Garniture de saison

Plateau de fromages de nos régions
et son petit mesclun

Demi-sphère mandarine et chocolat noir sur son biscuit de Gênes,
sorbet mandarine Napoléon et son coulis

Café

Soupe à l'oignon

Menu à 99 € boissons non incluses

Accueil des convives dès 19h30

Inscriptions avec règlement auprès de
DEMOUGEOT Régis -tél. 06.88.46.63.76



Prochain conseil municipal
Vendredi 12 janvier 2026

